

Dépenses réelles et paiements versés par la FCI

Description	Dépenses cumulatives au 31 mars 2015	Dépenses réelles du 1 avril 2015 au 31 mars 2016	Dépenses cumulatives au 31 mars 2016	% des dépenses cumulatives totales
Personnel technique ou d'exploitation	0	0	0	0,00 %
Fournitures (10 % au maximum)	0	0	0	0,00 %
Entretien et réparations	0	0	0	0,00 %
Services	0	0	0	0,00 %
Autre (précisez)	0	0	0	0,00 %
Total	\$ 0	\$ 0	\$ 0	100,00 %
Moins les paiements versés par la FCI à ce jour	(0)	(0)	(0)	
Manque à gagner/(paiement excédentaire)	\$ 0	\$ 0	\$ 0	

Dépenses prévues

Description	Dépenses cumulatives au 31 mars 2016	Dépenses prévues du 1 avril 2016 au 31 mars 2017	Dépenses cumulatives au 31 mars 2017	% des dépenses cumulatives totales
Personnel technique ou d'exploitation	0	0	0	0,00 %
Fournitures (10 % au maximum)	0	0	0	0,00 %
Entretien et réparations	0	0	0	0,00 %
Services	0	0	0	0,00 %
Autre (précisez)	0	0	0	0,00 %
Total	\$ 0	\$ 0	\$ 0	100,00 %

Nota : Les versements du FEI à l'exercice courant seront fondés sur les dépenses prévues présentées dans ce rapport et les paiements excédentaires cumulatifs de la FCI ou le manque à gagner. L'établissement doit déclarer uniquement les dépenses d'exploitation et de maintenance qui font l'objet d'une demande de financement à la FCI.

Attestation

Nous attestons que :

- Les renseignements fournis dans le présent rapport FEI annuel sont exacts.
- Les dépenses déclarées n'ont pas fait l'objet d'une demande de remboursement auprès d'une autre source.
- Toutes les dépenses réelles déclarées ont été engagées entre le 1 avril 2015 et le 31 mars 2016.
- Les dépenses réelles, qui comprennent les engagements en suspens, ont été encourues durant cette période, même si la facture a été réglée par la suite.
- Les dépenses réelles et prévues déclarées constituent des coûts admissibles selon le Guide des politiques et des programmes de la FCI.
- Les dépenses réelles et prévues déclarées sont liées aux projets d'infrastructure admissibles au FEI, selon le Guide des politiques et des programmes de la FCI.
- Les dépenses réelles et prévues déclarées ont été et seront engagées conformément aux politiques et aux procédures courantes d'appel d'offres et d'achat de l'établissement.
- Toutes les confirmations ont été obtenues auprès des responsables de projet afin d'attester que l'infrastructure qui fait l'objet de la demande de financement du FEI est toujours utilisée à des fins de recherche.
- Les prévisions présentées sont réalistes et tiennent compte des derniers renseignements disponibles au moment de la soumission du rapport FEI annuel.
- L'infrastructure qui fait l'objet de la demande de financement au FEI sera utilisée à des fins de recherche au cours du prochain exercice.
- L'administration des montants reçus ou demandés est et sera conforme aux dispositions de la Déclaration d'adhésion, du Guide des politiques et des programmes de la FCI et de l'Entente de contribution financière du FEI sur l'utilisation du financement du FEI.

Soumis par | Nom de famille, prénom